

Bulletin de la Société française de photographie – 1867

M. Amand Durand présente à la Société divers spécimens d'héliographie sur acier et sur cuivre pour tirage typographique et en taille-douce. Il joint à la présentation de ces spécimens celle d'un certain nombre des planches qui lui ont servi à les obtenir.

Parmi les spécimens que présente M. Arnaud Durand, plusieurs sont la reproduction tantôt agrandie, tantôt diminuée des mêmes sujets. Ces sujets sont d'ailleurs extrêmement variés : gravures anciennes, gravures modernes, lithographies, cartes, musique, dessins industriels, etc.

M. Amand Durand emploie le procédé primitif de Nicéphore Niepce, qu'il a d'ailleurs modifié et perfectionné. Il préfère ce procédé aux procédés basés sur l'emploi des mélanges bichromates, parce que, suivant lui, les épreuves obtenues dans ces conditions ne peuvent pas, comme les épreuves au bitume de Judée, résister à la morsure profonde des acides. Les mélanges bichromates fournissent sans doute de fort belles épreuves, mais celles-ci ne semblent pas, à M. Durand, devoir prendre rang au nombre des productions industrielles proprement dites ; elles sont plutôt du domaine artistique.

Il explique, du reste, comment son procédé consiste surtout à produire une gravure primitive, encore grossière, tantôt en relief, tantôt en creux, qu'il retouche et finît ensuite par les procédés ordinaires.

La Société remercie M. Amand Durand de sa présentation.

Bulletin de la Société française de photographie – 1868

M. Amand Durand fait hommage à la Société d'une collection de gravures héliographiques tirées, les unes en typographie, les autres en taille-douce, et destinées aux lots de la souscription ouverte par la Société. M. Amand Durand joint à cet envoi une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

"Dans les échantillons que j'ai envoyés, j'ai cherché surtout à rendre le caractère artistique des originaux, qui, tous, diffèrent par la méthode de gravure. J'ai fait subir à ces originaux, soit des réductions, soit des agrandissements ; cela est sensible à l'œil, et chacun pourra le reconnaître. J'ai pensé qu'il serait agréable à la Société d'examiner les planches qui fournissent ces gravures, je lui en soumets trois : le Jugement de Salomon, réduction à moitié ; le Christ au suaire, grandeur naturelle ; et le Jeune joueur d'instrument, agrandissement au double. Ces trois typographies sont exécutées, bien entendu, d'après des originaux en taille-douce".

La Société remercie M. Amand Durand du don de ces épreuves.

Bulletin de la Société française de photographie – 1877

M. Amand-Durand présente la reproduction complète de l'œuvre d'Albert Dürer obtenue par ses procédés d'héliogravure.

M. Hulot fait remarquer que certaines de ces épreuves semblent produites avec une planche sortant des mains du graveur : ce sont de vrais chefs-d'œuvre ; si le papier était le même que celui des originaux, bien des amateurs y seraient trompés.

Il croit que ce qui fait que certaines épreuves sont si parfaites, c'est que les originaux n'avaient jamais subi de mouillage.

La Société remercie M. Amand-Durand de cette présentation.

Les procédés de Amand Durand, Dulos.

En 1867 un certain Amand Durand présenta à la Société Française de Photographie «divers spécimens d'héliographie sur acier et sur cuivre pour tirage typographique et en taille douce».

L'auteur de ces gravures qui dit employer le procédé primitif de Nicéphore Niépce, déclare préférer «ce procédé aux procédés basés sur l'emploi des mélanges bichromatés, parce que les épreuves obtenues dans ces conditions ne peuvent pas, comme les épreuves au bitume de Judée, résister à la morsure profonde des acides». Les épreuves de Amand Durand sont toutefois retouchées par les procédés ordinaires de la gravure.

(...)

Maison Nicéphore Niépce - <http://www.niepce.com>

Retranscription "Cheny mon village" <http://www.cheny.net>